



Appel à candidatures

Formation sur le Monitoring, Documentation et Reporting des Crimes graves commis par les acteurs économiques

Organisations partenaires

OEARSE est une organisation congolaise de renom engagée dans la lutte contre les crimes d'entreprise. Forte de 14 années d'expérience à travers différentes régions de la RDC, elle bénéficie du soutien de plusieurs organisations internationales. OEARSE est l'un des acteurs travaillant sur l'amélioration de la gouvernance des Prestataires de Services de Sécurité Privée (PSP) en RDC.

ICoCA (Association du Code de Conduite International) est une initiative multipartite créée en 2013 pour veiller à ce que les prestataires de services de sécurité privée respectent les droits humains et le droit humanitaire. Elle sert de mécanisme de gouvernance et de surveillance du Code de conduite international des prestataires de services de sécurité privée (« le Code »). La mission de l'ICoCA est d'élever les normes et les pratiques de l'industrie de la sécurité privée qui respectent les droits de l'homme et le droit humanitaire international et de s'engager avec les principales parties prenantes pour parvenir à une adhésion généralisée à son Code à l'échelle mondiale.

TRIAL International est une organisation non gouvernementale basée à Genève, avec des bureaux en RDC, dont le mandat est de lutter contre l'impunité des crimes internationaux et d'accompagner les victimes dans leur quête de justice. L'organisation offre une assistance juridique aux victimes, documente, enquête et saisit la justice, développe les capacités des acteurs locaux et plaide en faveur des droits humains. TRIAL International a déjà collaboré de manière fructueuse avec d'autres ONGs dans le passé pour documenter des crimes graves, et sensibiliser et mobiliser les survivants en vue de poursuites judiciaires.

Informations préliminaires

Les organisations partenaires organiseront une formation à **Lubumbashi la semaine du 28 juillet 2025**, destinée aux ONG congolaises engagées dans la documentation, le monitoring et le reporting des crimes graves commis par des acteurs économiques, notamment en lien avec l'usage de la sécurité privée. La formation va porter sur les techniques de documentation des violations des droits humains ; le soutien aux victimes selon les normes internationales et les cadres juridiques régissant les activités des entreprises et des prestataires de services de sécurité privée.



- **Durée** : 3 jours
- **Prise en charge complète** (transport, logement pour les participants ne venant pas de Lubumbashi, repas)
- **10 organisations sélectionnées (2 participants par organisation**, en veillant à assurer une représentation équilibrée des genres).

Cette activité est organisée dans le cadre de la **Corporate Accountability Initiative (CAI)**, un consortium regroupant les organisations partenaires. Son objectif est de renforcer la responsabilité pour les violations des droits humains commises par des acteurs économiques tout au long des chaînes de valeur. Le CAI met un accent particulier sur les activités des Prestataires de Services de Sécurité Privée, en promouvant la prévention des violations et la responsabilité d'entreprise à l'échelle mondiale.

Candidatures et processus de sélection :

Critères de sélection

Les organisations intéressées doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir un mandat organisationnel incluant une expérience préalable dans la **documentation des violations des droits humains et/ou le monitoring des services de sécurité privée et/ou des entreprises dans des secteurs à haut risque** ;
- **Être une organisation congolaise basée de préférence dans la région du Grand Katanga**. Cependant, la candidature d'une organisation nationale basée dans une autre région pourrait être envisagée si elle possède une expertise et intérêt particulièrement pertinents dans les domaines sus-cités ;
- Être **actives sur le territoire depuis au moins 3 ans** ;
- Avoir une **expérience dans la prise de contact avec les victimes des violations des droits humains et les communautés affectées** ;
- Une **expérience en documentation à des fins judiciaires** serait un atout.

Documents requis :

- **Statut et mandat** de l'organisation ;
- **Un rapport ou tout autre document pertinent** rédigé en lien avec la documentation des violations des droits humains et/ou le monitoring des services de sécurité privée ;
- **Une lettre de motivation** expliquant comment l'organisation répond aux critères susmentionnés et pourquoi elle souhaite participer à la formation.



Nous nous engageons à garantir un processus de sélection transparent et équitable. Toutes les candidatures seront traitées de manière égale, et l'évaluation se fera conformément aux principes de sélection du CAI. Après une première sélection basée sur l'examen des documents, un court entretien pourrait être organisé uniquement avec les candidats sélectionnés.

Merci d'envoyer vos candidatures à l'adresse suivante : b.pelletan@trialinternational.org
Le délai de soumission des candidatures est fixé au **14.05.2025 à 23h59 CET**.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

Au plaisir de vous lire !